

Département des Côtes d'Armor
GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMERATION

DELIBERATION BUREAU EXECUTIF
SEANCE du mardi 14 décembre 2021

L'an deux mille vingt et un, le mardi 14 décembre, le Bureau exécutif d'agglomération de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par Monsieur Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 9h, à salle des fêtes de Lanloup sous la présidence de Monsieur Vincent LE MEAUX.

Etaient présents :

LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; PRIGENT Christian ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GUINTINI Jean-Pierre ; VIBERT Richard ; CHAPPE Fanny ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LINTANF Joseph

Absents excusés : LE MOIGNE Yvon ; GUILLOU Rémy ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; LE GOFF Yannick ; RANNOU Hervé ; Marie-Thérèse SCOLAN



DELBU2021-12-118

SERVICE COMMUN MARCHES PUBLICS AVEC LA VILLE DE PAIMPOL - CONVENTION

Par délibération en date du 6 juillet 2021, Guingamp-Paimpol Agglomération a mis fin aux services communs finances, marchés et ressources humaines avec la Ville de Paimpol d'un commun accord.

Toutefois, afin de maintenir une coopération entre la commune et l'agglomération en matière de procédures de marchés publics, il a été convenu qu'une convention serait proposée afin d'assurer les missions de préparation et de rédaction des marchés publics. Cette convention est conclue pour un an à partir du 1^{er} juillet 2022, renouvelable une fois.

Au vu de ces éléments, les membres du Bureau d'Agglomération, à l'unanimité décident ;

- **D'approuver la convention jointe en annexe entre Guingamp-Paimpol Agglomération et la Ville de Paimpol ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer la convention.**

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Vincent LE MEAUX

